

## Succès de l'augmentation de capital Montant levé : 2,26 M€

- Une offre sursouscrite 1,24 fois
- Exercice en totalité de la clause d'extension

Biosynex, leader français des tests de diagnostic rapide, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) lancée le 15 octobre 2015.

A l'issue de la période de souscription, le 2 novembre 2015, 888 020 Actions Nouvelles ont été demandées, soit 124,37 % du montant total de l'augmentation de capital initiale :

- les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 561 382 Actions Nouvelles, soit 78,63 % du nombre initial maximum d'Actions Nouvelles offertes,
- les demandes de souscription à titre réductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 326 638 Actions Nouvelles, soit 45,75 % du nombre initial maximum d'Actions Nouvelles offertes.

Après usage de la clause d'extension, ce sont 821 098 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 € au prix de 2,75 € l'une, prime d'émission incluse, qui seront émises, représentant un montant de 2 258 019,50 €.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et seront négociables sur le marché Alternext à compter du 9 novembre 2015. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN FR0011005933 - mnémo : ALBIO) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

A l'issue de l'opération, le capital social de Biosynex sera composé de 6 176 091 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune.

Larry Abensur, Président Directeur Général de Biosynex déclare : « *Nous sommes très heureux d'annoncer le succès de notre augmentation de capital et tenons à vivement remercier nos actionnaires de la confiance qu'ils nous accordent. Les fonds recueillis vont nous permettre de mener avec sérénité les phases finales de l'intégration de Prodiag tout en poursuivant le développement de nouveaux produits : lancement prochain de l'autotest HIV et développements innovants dans le domaine de l'obstétrique et la conquête de marchés, notamment en Amérique du Nord.* ».

Euroland Corporate est le Conseil et Listing Sponsor de la Société dans le cadre de cette opération.

### Partenaires de l'opération



Conseil de l'opération  
Listing sponsor



Communication financière

**PROCHAINE COMMUNICATION** : Chiffre d'affaires annuel 2015, le 22 janvier 2016, avant Bourse

## Biosynex en bref

Créée en 2005 et fusionnée avec la société PRODIAG en juin 2015, Biosynex conçoit, fabrique et distribue des Tests de diagnostic rapide (TDR) en France et à l'international. Le Groupe qui a réalisé un chiffre d'affaires consolidé pro-forma de 20,5 M€ en 2014, est le leader des TDR en France.

Les TDR permettent une meilleure prise en charge médicale des patients grâce à la rapidité de leur résultat et à leur simplicité d'utilisation.

**Certifiée "Entreprise Innovante" par BPI, Biosynex est éligible aux FCPI.**

Le capital social de Biosynex est composé de 5 354 993 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext).  
ISIN : FR0011005933- ALBIO ; ICB : 4537 – **Medical Supplies.**

Pour plus d'information sur la société Biosynex : [www.biosynex-bourse.com](http://www.biosynex-bourse.com)

## Contacts:

---

**BIO SYNEX**

Larry ABENSUR  
Président directeur-général  
abensur@biosynex.com

**EuroLand  
Corporate**

Julia Bridger  
Listing Sponsor  
Tél. : +33 1 44 70 20 84  
jbridger@elcorp.com

**CV**  
CAP VALUE

Gilles Broquelet  
Communication financière  
Tél. : +33 1 80 81 50 00  
gbroquelet@capvalue.fr